

## Les timbres « Poste » de 2023

La Poste modernise sa gamme courrier à partir du 1er janvier 2023. Le timbre rouge pour les « lettres prioritaires » est supprimé au profit d'une « e-Lettre Rouge » qui sera numérique. Les autres courriers postaux sont adaptés et les délais de distribution modifiés.

En savoir plus : [La nouvelle gamme de courriers](#)



Les courriers postaux actuellement disponibles :

- La e-Lettre Rouge en ligne pour les envois urgents
- La Lettre Verte
- La Lettre Services Plus en ligne
- La Lettre Recommandée classique ou en ligne
- Les timbres violets pour les courriers internationaux



**A noter :** les timbres rouges « lettre prioritaire » achetés avant le 1er janvier 2023 resteront utilisables à partir du 1er janvier 2023 avec le nouveau délai de distribution de 3 jours (J+3).

**A noter :** la commercialisation de l'offre Ecopli sera arrêtée en point de contact postal et sur le site Internet [laposte.fr](http://laposte.fr) au 1er janvier 2023. Si vous avez acheté des produits de cette offre avant cette date, vous pourrez continuer à les utiliser normalement. Ils continueront à être distribués dans un délai indicatif de 4 jours en métropole.

**A noter :** les timbres de collection ne seront pas supprimés.

### La e-Lettre Rouge pour les envois urgents

Pour les besoins ponctuels d'envois urgents, par exemple pour résilier un abonnement, La Poste propose une solution d'affranchissement en ligne, la e-Lettre Rouge, disponible en bureau de poste et sur <https://www.laposte.fr/> (24h/24h et 7/7j). Votre courrier est rédigé en ligne depuis votre ordinateur ou votre smartphone, puis imprimé par La Poste et distribué par le facteur au destinataire avec un délai de 1 jour (J+1) et un tarif à partir de 1,49€. Une option de suivi de distribution est disponible pour 0,50€ de plus.

En savoir plus : [Guide e-Lettre Rouge](#)

### Le Lettre Verte pour les courriers du quotidien

La Lettre Verte est maintenue pour envoyer des courriers du quotidien, formulaires Sécurité Sociale, cartes postales, documents administratifs, etc. Ce courrier sera distribué avec un délai de 3 jours (J+3) et un tarif à partir de 1,16€. Une option de suivi de distribution est proposée pour 0,50€ de plus.

Les timbres verts sont en vente dans les bureaux de poste, auprès des buralistes, des agences communales, des relais postes, ou encore sur <https://www.laposte.fr/> (sous forme de timbres à commander ou à imprimer).

En savoir plus : [Acheter des timbres verts](#)



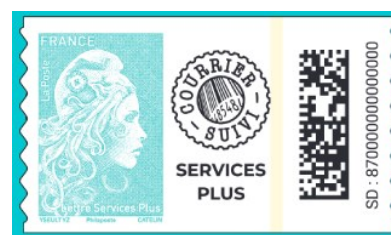
## La Lettre Services Plus pour les envois importants

Pour vos envois importants, comme l'envoi d'un document original ou de petites marchandises, La Poste crée la Lettre Services Plus. Ce nouvel affranchissement inclut automatiquement le suivi du courrier. Son délai de distribution est de 2 jours (J+2) et le tarif à partir de 2,95€.

Les services inclus :

- Le suivi et les notifications de l'expéditeur et/ou du destinataire.
- La possibilité d'envoi depuis votre boîte aux lettres.
- Une compensation financière forfaitaire en cas de distribution dans un délai excessif.

En savoir plus : [Guide La Lettre Services Plus](#)



## La Lettre Recommandée

Pour des envois réglementaires, qui nécessitent une preuve juridique, la Lettre Recommandée est maintenue avec un délai de distribution de 3 jours (J+3) et un tarif à partir de 4,83€.

Les services inclus :

- Envoi avec preuve de dépôt et de distribution, et
- Accusé de réception en option.

En savoir plus : [Lettre Recommandée](#)



## La Lettre Recommandée en ligne

La lettre est rédigée en ligne depuis votre ordinateur ou votre smartphone, puis imprimée par La Poste et remise au destinataire par le facteur contre signature avec un délai standard et un tarif à partir de 6,13€.

En savoir plus : [Guide Lettre Recommandée en ligne](#)



En savoir plus :

Les principaux tarifs postaux lettres et timbres 2023 :

<https://www.laposte.fr/tarifs-postaux-courrier-lettres-timbres>